

Code module : A1 - 1

FAI - Les institutions et l'organisation administrative en Polynésie française

Sous domaines A1 - Formation d'adaptation initiale

Programme



Le fondement constitutionnel

Le principe de spécialité législative

L'État en Polynésie française

Les institutions de la Polynésie française

La situation des communes

Les mécanismes de délégation de compétences

Les actes de la collectivité

Les tavana hau

L'organisation déconcentrée des services

Les établissements publics

Les organismes privés

Les sociétés d'économie mixtes

En cas de besoin particuliers (situation de handicap, mobilité, etc.) ou de désistement, merci d'en informer la cellule formation de la DGRH dans les meilleurs délais et au plus tard 5 jours avant la formation.

CONTACT

formation@dgrh.gov.pf
40 47 79 00



4 heures - 1 matinée

8h00 - 12h00



8 - 12 participants



En présentiel



Public

Lauréats des concours administratifs



Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis



Objectifs

- Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'administration polynésienne
- Appréhender le régime juridique de la Polynésie française
- Connaître les partenaires institutionnels de la collectivité
- Déterminer les compétences de la collectivité et leur mode d'exercice
- Prendre en compte l'organisation déconcentrée de l'administration
- Identifier les organismes concourant à l'exécution d'une mission de service public